

DEMANDES D'INSCRIPTION CENTRES DE VACANCES CAES
Pour Agents enseignement supérieur uniquement

Lieu

(Aussois, Les Plantiers, Fréjus)

Pour Oléron : Préciser

Pour Fréjus : Préciser

- | | |
|--|--------------------------|
| Bungalow | <input type="checkbox"/> |
| Mobilhome | <input type="checkbox"/> |
| Tithome | <input type="checkbox"/> |
| Emplacement de camping | <input type="checkbox"/> |
| 1/2 pension (<i>préciser midi ou soir</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Pension complète | <input type="checkbox"/> |
| | |
| Chambre pension complète | <input type="checkbox"/> |
| Chambre 1/2 pension (<i>soir</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Gîte seul | <input type="checkbox"/> |
| Gîte pension complète | <input type="checkbox"/> |
| Gîte 1/2 pension (<i>soir</i>) | <input type="checkbox"/> |

ATTENTION : Quelle que soit la formule retenue, dans tous les cas et dans tous ces centres CAES, la subvention du CAESUG s'appliquera au maximum sur la base de 483 €/personne/semaine ; tout dépassement de ce prix plafond restant intégralement à charge de la famille.

Dates demandées du au
 ou du au

Nom et Prénom de l'Agent

Adresse

..... Tel Personnel

Tel professionnel e-mail

Liste complète des vacanciers

| NOMS | Prénoms | Date de naissance | Sexe |
|------|---------|-------------------|------|
| | | | |

Je déclare avoir pris connaissance des modalités concernant les **modifications** et les **désistements** indiqués au verso de ce document, et me conformer aux **règles** en vigueur dans les centres de vacances et les voyages organisés du CAES.

Fait à Le Signature

MODALITES D'INSCRIPTION (A CONSERVER)
VACANCES Automne-Hiver 2022-2023
Centres CAES

INSCRIPTION A RETOURNER au plus tard le 05 octobre 2022 DATE IMPERATIVE

Pour les agents CNRS : vous devez passer par le CAES National (www.caes.cnrs.fr).

Pour les agents de l'Enseignement Supérieur : suivre la procédure ci-après :

Modalités d'inscription :

- Complétez le bulletin d'inscription
- Déposez-le sur [File Sender](#) accompagné :
 - * fiche de paie récente (et contrat de travail pour les personnels contractuels), ou arrêté de retraite pour les retraités, ou de votre carte CAESUG (en cours de validité)
 - * 4 pages de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 pour la Toussaint et avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 pour les vacances d'hiver et de printemps.
En cas de vie maritale, fournir les deux avis d'imposition qui seront cumulés.
 - * livret de famille
- Une fois le dossier déposé sur File Sender, envoyez à marie.besson@neel.cnrs.fr le lien de téléchargement généré par File Sender
- Envoyez, dans les 5 jours suivant le dépôt de votre dossier sur File Sender, le chèque d'acompte de 60€ à l'ordre du CAESUG en précisant l'activité et le nom de l'ouvrant-droit par courrier :

CAESUG c/o UGA Service Courrier Central CS 40700 38 058 GRENOBLE CEDEX 9

Pour les retraités n'ayant pas d'adresse mail université, Grenoble INP ou CNRS :

Envoyez le bulletin d'inscription accompagné des pièces demandées, par courrier à Marie Besson :

CAESUG c/o UGA Service Courrier Central CS 40700 38 058 GRENOBLE CEDEX 9

MODIFICATIONS ET DESISTEMENTS

Le CAESUG ne peut accepter pour valables que les désistements justifiés, consécutifs à des accidents ou événements familiaux graves (divorce, décès d'un membre de la famille très proche, maladie ou hospitalisation de l'agent, son conjoint ou un enfant). Les missions et mutations, qui sont prévisibles sont donc exclues.

Le CAESUG doit être prévenu immédiatement par courrier précisant les motifs du désistement et accompagné des justificatifs.

Frais d'annulation applicables :

- * Désistement pour motif valable plus de 15 jours avant le séjour : 60 €
- * Moins de 15 jours avant le séjour : 50% de la facture
- * Non présentation au centre : 90% de la facture
- * Séjour écourté sans motif valable : aucun remboursement
- * Anticipation ou prolongation de séjour : règlement à faire sur place (non subventionné)

Pour le camping à Oléron :

- *un emplacement de camping ne peut accueillir qu'une seule famille*
- *2 familles séjournant ensemble doivent obligatoirement réserver 2 emplacements, et ce, quelle que soit la composition des deux familles*
- *les parents souhaitant installer leurs enfants sur un emplacement différent du leur devront réserver 2 emplacements*
- *une famille composée de plus de 6 personnes peut prétendre à 2 emplacements et un seul lui sera facturé*